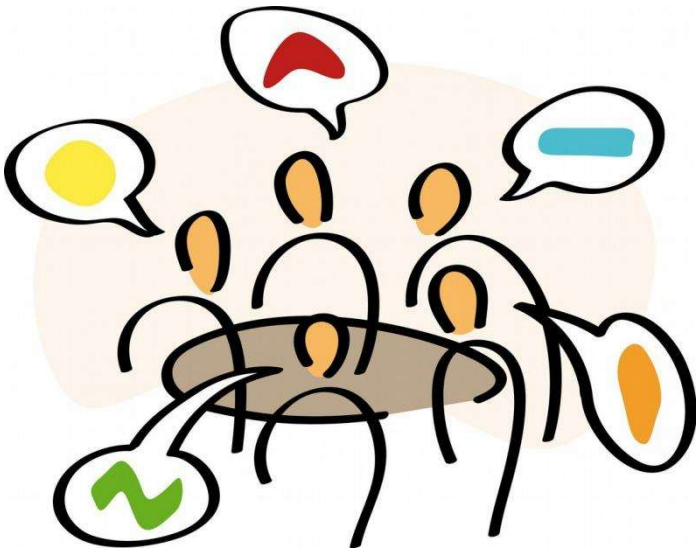
Ville de
Puylaurens

DOSSIER CANDIDATURE

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)

Année 2027/2029



1. Fiche de renseignement
2. Candidature
3. Autorisation parentale
4. Devoirs et droits du jeune conseiller

PHOTO

CANDIDATURE AU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES 2027/2029

Partie candidat n°1 :

NOM ……. Prénom …….

Date de naissance …… Fille/ garçon ……

École/ collège ……. Classe ……..

Adresse …….
……

Code postal ……. …….. Ville …….

Téléphone …….. Mail ……

☐ Je déclare être candidat au conseil des jeunes de Puylaurens pour l'année 2027/2029.

Partie des représentants légaux Père Mère Tuteur

NOM …….. Prénom …….

Téléphone …….. Mail ……..

- - - -

PRESENTATION DES CANDIDATS

1. **Pouvez-vous vous présenter en quelques lignes :** ***(Loisirs, hobbies, familles, etc.)***

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

2. **Que représente, pour vous, le conseil municipal des jeunes ?**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

3. **En quelques lignes, présentez-nous vos motivations, vos idées, vos projets, ce que vous souhaitez améliorer ou créer sur votre commune :**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

AUTORISATION PARENTALE

Mon enfant souhaite devenir membre du conseil municipal des jeunes de la commune de Puylaurens. Afin de lui permettre de participer à ce dispositif, il est nécessaire de remplir cette autorisation parentale.

Je soussigné(e) ……

Adresse ……..
……

Représentant légal de l'enfant (NOM et prénom) …….

√ Autorise mon enfant à déposer sa candidature au conseil municipal des jeunes pour l'année 2027/2029.

√ Autorise mon enfant à participer à toutes les actions liées au conseil municipal des jeunes.

√ Autorise mon enfant à être véhiculé par les moyens de transports de la commune, pour tout déplacement dans le cadre du CMJ.

√ Autorise mon enfant à être filmé, photographié sans contrepartie financière, seul ou en groupe dans le cadre du CMJ et que son image puisse être diffusée dans les moyens de communications tels que presse, plaquettes, site de la commune…

√ Autorise mon enfant à recevoir par voie postale, par mail, par sms les différentes informations relatives au CMJ (invitations, réunions, programmes, rendez-vous…)

√ M'engage à déposer et à venir récupérer en personne mon enfant aux réunions du CMJ aux heures prévues de début et de fin de séance

√ Atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du CMJ et en accepte l'organisation, les déplacements que mon enfant devra effectuer.

Fait à ……. Le ……

Signature du candidat
(précédé de la mention « lu et approuvé »)

Signature du responsable légal
(précédé de la mention « lu et approuvé »)

FONCTIONNEMENT DU CMJ

I/ LES DEVOIRS

Les conseillers représentent la population jeune (du CM1 à la 4ème de Puylaurens)

Ils s'engagent à :

- Assister aux réunions
- S'investir dans les projets du Conseil Des Jeunes
- Informer les Jeunes de la commune des actions du CMJ
- Être respectueux et communiquer avec les membres du CMJ
- S'informer des besoins des Jeunes de la commune
- Établir un lien entre les générations de la commune
- Favoriser la citoyenneté et l'expression des personnes
- Être porteur de projets et œuvrer à leur réalisation pour améliorer le quotidien des jeunes de la commune
- Être les représentants des Jeunes auprès des élus municipaux adultes

II/ LES DROITS

Les conseillers ont le droit de : *(Les conseillers sont égaux et ont les mêmes droits).*

- Proposer des projets ou des actions,
- Organiser des manifestations culturelles ou de loisirs, des expositions ou des fêtes,
- Exprimer leurs opinions,
- S'impliquer dans les actions locales, nationales, européennes ou mondiales,
- Donner aux Jeunes la possibilité de participer à la vie citoyenne en faisant part de leurs idées,
- Donner son pouvoir à un autre conseiller afin de le représenter au conseil.

III/ LES REGLES DÉONTOLOGIQUES

Toutes les actions relatives au CMJ doivent impérativement et en toutes circonstances respecter la liberté absolue de la conscience de l'enfant et la notion de laïcité.
L'appropriation et/ou l'exploitation à toutes fins des actions du CMJ par des groupes politiques, mercantiles, philosophiques, ou religieux sont à prohiber.
Le CMJ est avant tout un espace de proposition, voire de décision et d'expression où le Jeune peut émettre librement son avis sur les différents sujets et projets qui le concerne et qu'il désire aboutir dans la mesure du possible.
Aucun parent n'encadrera la commission dans laquelle son enfant sera présent.

Signatures des représentants légaux **Signature des candidats**